



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Mayotte, la justice arrête Darmanin !

L'opération de destruction et d'expulsion lancée, par Gérald Darmanin, sous le regard des chaînes de télévision d'info en continu friandes d'images chocs, a été stoppée par la décision rendue par la Cour d'Appel de Mamoudzou (capitale de Mayotte), lundi 24 avril.

Alors que le ministre Darmanin expliquait, de façon démagogique, que ces expulsions avaient été décidées par mesure de sécurité en raison de l'insalubrité des bidonvilles dans lesquels vivent de nombreuses familles, la juge du tribunal judiciaire lui a répondu de cesser toute évacuation et démolition des habitats visés. Il a aussi ordonné au préfet de Mayotte de proposer des solutions de relogement adaptées aux familles concernées

La CGT ne peut que se satisfaire de cette décision et appelle désormais le gouvernement français à prendre enfin ses responsabilités. À faire stopper cette opération indigne tant que des solutions de relogement digne ne sont pas proposées. En effet, **depuis maintenant plusieurs dizaines d'années, les investissements de l'État dans ce département français sont sous-dimensionnés, laissant Mayotte s'enfoncer dans une crise prévisible : manque criant d'hôpitaux, d'écoles, de transports publics, de logements, etc.**

Les lois appliquées en Métropole ne le sont pas à Mayotte ; les conventions collectives nationales et le code de la sécurité sociale restent lettre morte sur l'île.

Les visas accordés aux Comoriens ne sont valables que sur le territoire de Mayotte. Peut-on imaginer des visas qui limiteraient la venue d'un étranger en Métropole à la seule Haute-Savoie ou à la seule Saône-et-Loire ?

Le gouvernement doit urgemment trouver des solutions pour scolariser et intégrer à la République tous ces enfants isolés et orphelins livrés à eux-mêmes pour survivre.

La CGT appelle le gouvernement à mettre en place, d'urgence et sans attendre, des structures d'accueil et de logement en nombre suffisant !

Enfin, pour répondre aux vagues migratoires de populations fuyant la misère et la violence dans cette région d'Afrique, notre pays doit enfin développer une politique d'aide publique au développement axée sur la solidarité internationale, sur les besoins des populations locales et non pas sur les intérêts économiques et stratégiques de la France guidée par une logique néocolonialiste et impérialiste.

Pour la CGT, ce ne sont pas 1800 agents des forces de l'ordre qu'il faut envoyer mais des personnels soignants et d'éducation.

Montreuil, le 26 avril 2023